

### KENYA : FICHE PAYS – AVRIL 2026

Catégorie OCDE (2025) : 7/7

Notes agences (S&P / Moody's / Fitch) : B/B3/B-

Monnaie locale : shilling kenyan / Régime de change : administré

Horizon de l'objectif de neutralité carbone : -



#### FORCES

- Population jeune et émergence d'une classe moyenne (pays à revenu intermédiaire)
- Hub logistique régional
- Système bancaire le plus développé de la zone
- Amélioration régulière du climat des affaires

#### FAIBLESSES

- Secteur industriel encore peu développé
- Insuffisance des investissements
- Corruption
- Risque de surendettement élevé
- Vulnérable aux aléas climatiques

### SYNTHÈSE :

Évolution des risques : stable

Environnement macroéconomique et financier :

- **Vulnérabilité de la croissance** : La croissance devrait s'atténuer en 2026, prévue autour de +4,5% (après +4,9% en 2025), affectée par la hausse de l'inflation (énergie et aliments). L'assouplissement monétaire pourrait dans ce contexte être remis en cause, limitant la reprise de l'investissement via le canal du crédit.
- **Vulnérabilité des comptes publics** : Le déficit public devrait continuer de se creuser, sous l'effet des dépenses courantes élevées et des difficultés persistantes à mobiliser des recettes. L'approche des élections de 2027 limite par ailleurs la marge de manœuvre du gouvernement pour engager une consolidation budgétaire plus ambitieuse. Un nouvel accord avec le FMI n'interviendra probablement qu'après les élections de 2027. Le ratio dette/PIB est estimé à près de 68% du PIB en 2025. Environ 46 % de cette dette est externe mais la part domestique progresse entraînant une hausse de la charge d'intérêts, particulièrement élevée sur le marché local.
- **Vulnérabilité extérieure** : Le déficit courant s'est creusé en 2025 (-2,7 % du PIB) sous l'effet de la hausse des importations et des paiements d'intérêts et devrait encore augmenter en 2026, tiré par la hausse de la facture énergétique. Après une forte dépréciation en 2023, le shilling s'est stabilisé mais pourrait de nouveau subir des pressions en 2026, liées notamment au niveau de déficit courant et aux incertitudes sur la consolidation budgétaire. Les réserves de change ont néanmoins rebondi à 12,4 Md\$ fin 2025 (soit 4,5 mois d'importations), offrant une marge de manœuvre à la banque centrale pour intervenir sur le marché des changes en cas de besoin. Grâce aux opérations de gestion de passif et un retour sur les marchés, les pressions sur les liquidités externes se sont atténuées. La note souveraine du Kenya a d'ailleurs été relevée d'un cran par les agences Moody's (janvier 2026) et S&P (août 2025).
- **Vulnérabilité du secteur bancaire** : Le système bancaire Kényan demeure bien capitalisé. Si le taux de prêts non performants est élevé, à 16,5% du portefeuille de prêts (en novembre 2025), la capacité d'absorption des pertes semble adéquate.

Environnement politique et gouvernance :

- **Stabilité socio-politique** : Malgré des institutions démocratiques globalement renforcées, certaines fragilités subsistent et le climat politique demeure polarisé à l'approche des élections de 2027, laissant planer un risque de tensions sociales.
- **Climat des affaires** : Le Kenya reste un pôle commercial clé en Afrique de l'Est, grâce à sa localisation stratégique et un secteur financier développé. Le climat des affaires s'est amélioré grâce à de nouvelles réformes touchant les entreprises, l'insolvabilité, les partenariats public-privé, ainsi qu'à l'harmonisation de l'impôt sur les sociétés et aux privatisations récentes.

Environnement et politique du climat :

- **Vulnérabilité climatique** : Le Kenya est vulnérable au changement climatique, en particulier aux sécheresses, qui coûteraient chaque année plus de 2 % du PIB selon le FMI. La dépendance du pays à l'agriculture, au tourisme et à la faune renforce cette exposition. Le secteur agricole reste la principale source d'émissions de GES (≈40 %). Le pays ambitionne de développer une filière d'hydrogène vert, mais sa concrétisation reste limitée à court terme en raison d'obstacles réglementaires, d'infrastructures insuffisantes et de coûts encore élevés.

### STRUCTURE DES ÉCHANGES

Principaux produits échangés				Principaux partenaires commerciaux + France			
Part moyenne des échanges de marchandises 2020-2024 (% du total)				Part moyenne des échanges de marchandises 2020-2024 (% du total)			
Exportations		Importations		Exportations		Importations	
Thé, café, épices	22,6%	Combustibles	24,4%	Ouganda	11,7%	Chine	20,0%
Fleurs, boutons de fleurs	10,3%	Machines, appareils mécan.	7,3%	Etats-Unis d'Amérique	7,9%	Emirats arabes unis	11,7%
Combustibles, pétrole	7,0%	Céréales	6,1%	Pays-Bas	7,6%	Inde	10,5%
Légumes, tubercules alimentair	3,8%	Voitures, véhicules de tourist	5,4%	Pakistan	7,6%	Arabie saoudite	4,4%
Fruits comestibles	3,7%	Machines, appareils électri.	5,4%	France (17ème)	1,4%	France (20ème)	1,2%

Source: Cnucead

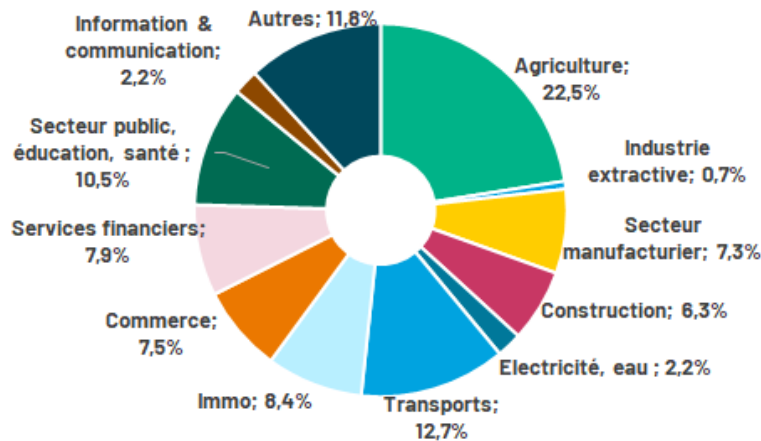


## TABLEAUX DES PRINCIPAUX INDICATEURS

KENYA	2022	2023	2024	2025(e)	2026(p)	2027(p)
<b>STRUCTURE ECONOMIQUE</b>						
PIB (Mds USD, courant)	115	108	119	136	147	155
<i>Rang PIB mondial</i>	68	66	66	66	66	66
Population (Mns)	50,6	51,5	52,4	53,4	54,3	55,2
<i>Rang Population mondiale</i>	29	29	28	27	27	27
PIB / habitant (USD)	2 245	2 188	2 194	2 294	2 398	2 501
Croissance PIB (%)	4,9	5,7	4,7	4,9	4,5	4,7
Inflation (moyenne annuelle, %)	7,6	7,7	4,5	4,1	5,9	5,9
Part exportations manufacturées (% total exp.)*	31	31	31	NA	NA	NA
<b>FINANCES PUBLIQUES</b>						
Dette publique (% PIB)	67,8	73,4	67,3	69,3	71,6	72,4
Solde public (% PIB)	-6,0	-5,6	-5,7	-6,4	-6,4	-6,0
Charge de la dette publique (% recettes budg.)*	21,8	24,3	NA	NA	NA	NA
<b>POSITION EXTERNE</b>						
Solde courant (% du PIB)	-5,0%	-3,6%	-2,3%	-2,7%	-4,1%	-3,7%
IDE (% du PIB)*	0,3%	0,2%	0,2%	0,4%	0,4%	0,5%
Réserves (en mois d'importation B&S)**	4,7	4,0	4,5	5,7	5,8	6,2
Dette extérieure totale (% PIB) <sup>D</sup>	66,6%	71,2%	68,8%	64,3%	61,4%	60,1%
Dette extérieure CT (% PIB)	2,2%	2,6%	1,7%	NA	NA	NA
Taux de change***	118	140	135	129	NA	NA
<b>SYSTEME BANCAIRE</b>						
Fonds propres / actifs pondérés	19,0	18,3	19,4	NA	NA	NA
Taux de NPL	10,8	12,3	13,6	NA	NA	NA
ROE	10,8	22,4	22,0	NA	NA	NA
<b>SOCIO-POLITIQUE</b>						
Rang gouvernance Banque Mondiale (214 Pays)*	153	146	148	NA	NA	NA
<b>CLIMAT</b>						
Rang émissions de CO2 par hab. (160 pays) <sup>a</sup>	135	137	138	NA	NA	NA
Rang ND-Gain (181 pays) <sup>b</sup>	135	140	NA	NA	NA	NA
Rang politique climat (64 pays) <sup>c</sup>	NA	NA	NA	NA	NA	NA

Légendes : (e) estimations ; (p) prévisions. Sources: FMI (Weo, avril 2026), \* Banque Mondiale, \*\*Oxford Economics, \*\*\*T.Reuters, a : Eurostat, b : Notre Dame Global Adaptation Initiative, c : Germanwatch, d: Données Fitch (février 2026)

### Kenya : Ventilation du PIB par secteurs (% , 2024)\*



Source : KNBS, \*Données prévisionnelles



## 1. SITUATION ECONOMIQUE

- Une économie diversifiée

Le Kenya est dominé par le secteur des services (près de 50% du PIB), notamment financiers, mais aussi le tourisme. Le pays ambitionne par ailleurs de renforcer son secteur manufacturier (7,3 % du PIB estimé en 2024). L'un des objectifs du plan Vision 2030<sup>1</sup> est de faire du Kenya le carrefour industriel du continent africain.

Le pays se positionne en tant que hub logistique régional, disposant d'un avantage logistique certain comparé aux autres pays de la région Est-Africaine. Le Kenya compte sur l'activité du port de Mombassa, par lequel transitent les marchandises des pays voisins enclavés (Rwanda en particulier). Le pays mise également sur le prolongement de la ligne de chemin de fer Mombasa-Nairobi jusqu'à la frontière de l'Ouganda, qui serait financé par des capitaux chinois. Le développement des infrastructures reste très dépendant des capitaux étrangers compte tenu de la faiblesse des ressources financières de l'Etat. Le Kenya est par ailleurs un point d'ancrage privilégié par les investisseurs étrangers qui envisagent d'investir dans la région.

- La croissance resterait dynamique

En 2025, l'activité aurait un peu accéléré, avec une croissance à +4,9% (après +4,5% en 2024), tirée par le dynamisme du secteur des services, des conditions météorologiques plus favorables à la production agricole, ainsi que la poursuite de l'assouplissement de la politique monétaire initié depuis août 2024.

Pour 2026, les perspectives de croissance ont été révisées à baisse en raison du conflit en Iran (autour de +4,5% contre près de +5% avant le conflit). Le Kenya fait d'ores et déjà face à des pénuries de carburants dans certaines régions et des difficultés d'approvisionnement qui affectent le bon déroulement de l'activité.

La hausse de l'inflation, tirée par les prix de l'énergie et des produits alimentaires (absence de pluies) est par ailleurs susceptible de peser sur la consommation privée. La relative stabilité du shilling face au dollar à ce stade, réduit cependant le risque d'inflation importée. Les pressions inflationnistes pourraient compromettre la poursuite de l'assouplissement monétaire, limitant ainsi la reprise de l'investissement.

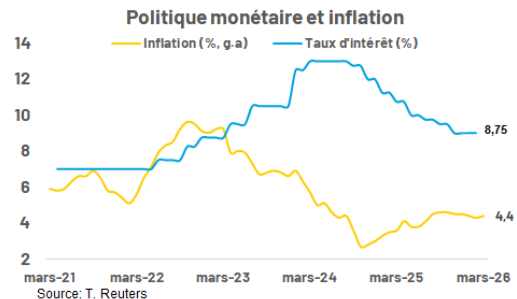
Sur le front externe, les faibles précipitations affectent la production et l'export de denrées agricoles. De plus, les exportations vers les pays du Golfe et l'Iran (près de 14% du total exporté en 2024) sont par ailleurs affectées par le conflit<sup>2</sup>.

- Une banque centrale vigilante face à la hausse du coût de l'énergie

<sup>1</sup> Initiée en 2008, « Vision 2030 » est une stratégie qui vise à développer le secteur des infrastructures (énergie et transports en particulier) et à transformer le Kenya en une économie industrialisée. Des mesures sont mises en place progressivement pour développer le secteur industriel du pays, telles que le développement de l'industrie du fer et de l'acier grâce à la création d'une aciérie intégrée, création

L'inflation moyenne s'est établie à 4,1% en moyenne en 2025 (après 4,5% en 2024), dans un contexte de baisse des prix alimentaires, de l'énergie, et d'appréciation du shilling face au dollar, réduisant le coût des importations. Elle se situe ainsi dans la cible de la banque centrale, comprise entre 2,5% et 7,5%.

La Banque centrale a ainsi réduit son taux directeur de 225 pdb en 2025 (après - 125pdb en 2024), portant le taux à 9% en fin d'année (soit son niveau le plus faible depuis mars 2023). Une nouvelle baisse de 25 pdb a eu lieu en février 2026, à 8,75 %. Pour les mois à venir, la banque centrale pourrait adopter une approche plus prudente compte tenu du regain des pressions inflationnistes. L'inflation est désormais anticipée à près de 6 % en 2026 par le FMI, soit au-dessus du seuil médian de 5 % de la cible de la Banque centrale. L'inflation est déjà remontée à 4,4 % en mars (cf. graphique ci-dessous).



- Un secteur bancaire globalement solide

Le secteur bancaire kényan est parmi les plus développés de la région, disposant de filiales opérant dans les pays de la Communauté d'Afrique de l'Est et au Sud Soudan. Au S1 2025, le pays compte 38 banques commerciales, 1 société de financement hypothécaire, 14 institutions de microfinance et un nombre croissant des fournisseurs de crédit digital (85 Vs 52 en 2024).

Le secteur bancaire demeure solide et bien capitalisé mais les prêts non performants (NPL) restent élevés à 16,5% en novembre 2025 (après 17,1% en 2024 et 15,6% en 2023). La capacité d'absorption des pertes est toutefois suffisante, compte tenu d'une bonne rentabilité opérationnelle des banques et du niveau de fonds propres satisfaisant du secteur. Les ratios de capitalisation core et total, rapportés aux actifs pondérés dépassent largement les seuils réglementaires, à respectivement 18,6 % et 19,6 % en 2024 contre 10,5 % et 14,5 %.

Les banques sont cependant exposées au risque souverain, dans la mesure où les titres de créances

des zones franches d'exportation, développement de pôles industriels de fabrication et de valorisation pour les PME, entre autres. Pour plus de détail : <https://vision2030.go.ke/>

<sup>2</sup> Kenya : près de 8000 tonnes de thé bloquées à Mombasa en raison de la guerre au Moyen-Orient - RFI



publics représenteraient 1,8 fois les fonds propres du secteur au T3 2025<sup>3</sup>.

**Les liquidités en devises étrangères demeurent satisfaisantes**, grâce à de bonnes performances des exportations et des envois de fonds en 2025, permettant aux banques de maintenir des réserves adéquates face à leurs engagements en devises.

**Enfin, le Kenya anticipe une sortie de la liste grise du GAFI<sup>4</sup> en mai 2026**, après y être entré en 2024.

## 2. FINANCES PUBLIQUES

- **Vers une nouvelle hausse du déficit public**

**La cible de déficit fixée par le gouvernement semble difficilement atteignable.** Pour l'exercice budgétaire 2025/2026, qui se termine en juin 2026, le gouvernement prévoit désormais un déficit à -6% du PIB (contre -4,7% du PIB prévus initialement)<sup>5</sup>. Comme lors de l'exercice antérieur, le dérapage des comptes publics résulte de pressions accrues sur les dépenses et de difficultés persistantes de mobilisation des recettes<sup>6</sup>. Près des deux tiers de l'augmentation des dépenses sur exercice en cours sont imputables aux dépenses courantes (salaires et frais de fonctionnement). **Le dérapage des comptes publics pourrait par ailleurs compromettre les négociations avec le FMI portant sur un nouveau programme de financement.**

**Pour l'exercice budgétaire 2026/27, le gouvernement compte ramener le déficit à -5,3% du PIB.** Il anticipe une hausse des recettes d'impôt sur le revenu de +4,3% et des recettes de la TVA de +8%. Un effort sur les dépenses semble cependant peu probable à l'approche des élections de 2027.

A noter par ailleurs que **le budget du gouvernement demeure exposé à des risques de passifs** liés à la dette des entreprises publiques garantie par l'Etat<sup>7</sup> (soit environ 0,5% du PIB en juin 2025). **Des réformes visant à accroître les recettes et améliorer la transparence des dettes des entreprises publiques ont néanmoins été entreprises** afin de diminuer les risques budgétaires<sup>8</sup>.

- **Une dette publique élevée**

**Poussée par les déficits publics persistants** (dépenses importantes d'investissements, impact de la crise sanitaire), **la dette publique a connu une hausse notable.** Elle est passée de 45,7% du PIB en 2015 à 69,3% du PIB en 2025, selon les estimations du FMI.

**Environ 46% de la dette publique est externe à fin 2025 et sa part domestique tend à progresser.** La charge de la dette progresse également, compte tenu

<sup>3</sup> Source : Fitch

<sup>4</sup> Depuis son inscription en février 2024, le Kenya est considéré comme présentant des faiblesses dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

<sup>5</sup> Le FMI prévoit aussi une dégradation du déficit qui passerait à -6,4% du PIB en 2025 (année civile), après -5,7% du PIB en 2024. Pour 2026, le déficit resterait de même niveau que celui de 2025.

<sup>6</sup> Pour mémoire, le Kenya a connu d'importantes manifestations sociales en 2024, forçant le gouvernement à abandonner des hausses d'impôt, ce qui a par ailleurs provoqué des retards dans les

des taux d'intérêts sur le marché domestique qui demeurent relativement élevés.

**Les intérêts de la dette publique auraient ainsi atteint un pic en 2025, représentant 33,8% des recettes courantes de l'Etat.** En 2026, le ratio resterait au-dessus de 30%, malgré l'assouplissement des taux directeurs de la banque centrale initié en août 2024.

**Le Kenya fait par ailleurs partie des pays dont le risque de surendettement est estimé élevé.**

## 3. POSITION EXTÉRIEURE

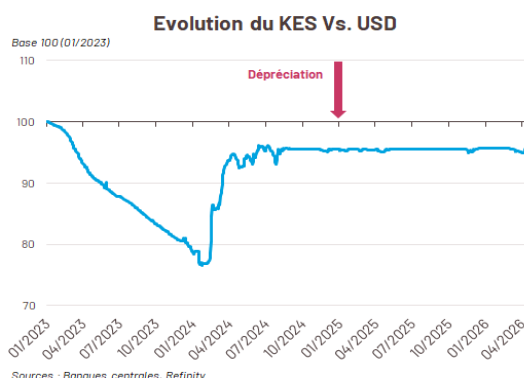
- **Vers une hausse du déficit courant**

Les exportations de marchandises sont dominées par les produits agricoles pas ou peu transformés (produits de l'horticulture, les fleurs et le thé), mais aussi quelques produits manufacturés (textiles/habillement notamment). **La balance commerciale est traditionnellement déficitaire** compte tenu d'un besoin important d'importations (énergie en particulier). L'évolution des recettes d'exportation dépend également beaucoup des services, du tourisme en particulier (environ 10% du PIB).

**En 2025, le déficit courant s'est creusé, estimé autour de -2,7% du PIB** (après -2,3% du PIB en 2024). Bien que les exportations aient progressé et que les envois de fonds des expatriés soient restés dynamiques, la vigueur des importations, ainsi la hausse de la charge d'intérêts sur la dette extérieure ont contribué à l'aggravation du déficit.

**En 2026, le déficit courant devrait fortement augmenter, prévu autour de -4,1% du PIB,** tiré par la hausse du prix de l'énergie.

- **Un risque de pressions baissières sur le shilling à ne pas écarter en 2026**



**Après la forte dépréciation du shilling en 2023, dans un contexte de baisse des réserves de change et**

décassements auprès du FMI, suivi d'un arrêt prématuré du programme. La loi de finances en cours ne prévoyait pas de nouvelles taxes, ni de hausses de celles existantes. Le gouvernement comptait sur une collecte d'impôts plus efficace et la lutte contre l'évasion fiscale pour optimiser les recettes.

<sup>7</sup> Une grande partie de cette dette provient d'entreprises publiques clés, la Kenya Airways (KQ), la Kenya Electricity Generating Company et l'Autorité portuaire du Kenya.

<sup>8</sup> Ces efforts commencent par ailleurs à porter leurs fruits. Kenya Airways a enregistré en 2024 son premier bénéfice annuel depuis plus de dix ans.



d'érosion de la confiance dans la capacité du gouvernement à assurer le service de la dette, **la situation s'est progressivement améliorée**. Dès le T2 2024, la tendance s'est inversée grâce aux financements obtenus auprès des créanciers officiels (FMI et la Banque mondiale), ainsi qu'au retour réussi du Kenya sur le marché obligataire, qui a permis de dissiper les craintes de défaut. Depuis, la monnaie est restée globalement stable, même si elle n'a pas retrouvé son niveau de début 2023.

En 2026, une possible détérioration du déficit courant, la hausse de l'inflation, la perception, par les marchés, d'un essoufflement de la consolidation budgétaire, ainsi que les difficultés persistantes à sécuriser un nouveau prêt du FMI, pourraient alimenter des pressions baissières sur la monnaie.

**Les réserves de change ont rebondi pour atteindre 12,4 Md\$ fin 2025**, soit l'équivalent d'environ 4,5 mois d'importations. Ce niveau dépasse légèrement le seuil recommandé par la banque centrale (4 mois), **offrant ainsi une marge de manœuvre pour intervenir sur le marché des changes en cas de besoin**.

- **Atténuation des pressions de refinancement extérieur à court terme**

**La dette externe du Kenya est estimée à 64,3% du PIB en 2025, selon l'agence Fitch, dont près de 48% émis par le secteur public<sup>9</sup>**. La part publique est majoritairement détenue par les créanciers multi et bilatéraux (environ 75% du total) et les 25% restants par les créanciers privés. **La majeure partie de la dette publique externe dispose ainsi de conditions favorables** (taux d'intérêts, durée).

**Le service de la dette publique extérieure demeure toutefois élevé**, avec un montant prévu de 5,3 Md\$ en 2026 (environ 3,5 % du PIB) et resterait compris entre 4,5 et 5 Md\$ par an jusqu'en 2030.

**Les pressions sur le refinancement extérieur à court terme se sont toutefois atténuées**, grâce à plusieurs opérations de gestions de passif mises en place entre 2024 et 2025 : émissions d'Eurobonds qui ont permis de refinancer partiellement les échéances de 2024, 2027 et 2028, conversion de dette de 3,1 Md\$ en renminbi, allongement des maturités et renégociations.

**Pour l'exercice budgétaire 2026, les autorités prévoient de mobiliser près de 6 Md\$ de financements extérieurs** (environ 4 % du PIB). Ce montant proviendrait d'un mélange de prêts officiels et d'emprunts commerciaux, dont environ un tiers sous forme de prêts concessionnels accordés par la Banque mondiale et la Banque africaine de développement.

<sup>9</sup> La dette souveraine comprend la dette du gouvernement et de la banque centrale.

<sup>10</sup> Moody's justifie cette décision par la forte baisse du risque de défaut à court terme, grâce au renforcement des réserves de change, au succès du refinancement par euro-obligations et à un meilleur accès aux marchés de financement nationaux et internationaux.

**Parallèlement, le gouvernement a lancé deux instruments financiers majeurs** : un fonds souverain et un fonds d'infrastructures, partiellement alimentés par la privatisation jusqu'à 65 % de Kenya Pipeline Company via une introduction en bourse prévue d'ici mars 2026. **En misant sur la monétisation de ses actifs, l'exécutif cherche à limiter le recours à l'endettement traditionnel et à réduire ses besoins immédiats de liquidités**.

A noter par ailleurs que **l'agence Moody's<sup>10</sup> a relevé la note souveraine du Kenya de Caa1 à B3 en janvier 2026, après le rehaussement de S&P, de B- à B en août 2025**.

## 4. ASPECTS POLITIQUES ET GOUVERNANCE

- **Possible montée des tensions sociales à l'approche des élections de 2027**

**Les risques de tensions sociales au Kenya pourraient s'accroître dans les prochains trimestres**, même si l'ampleur de ces tensions reste difficile à anticiper. Malgré le renforcement des institutions démocratiques, certaines vulnérabilités persistent. La candidature du président William Ruto, dont l'administration a été l'objet de critiques, pourrait alimenter un climat de tensions au sein du pays.

**Le conflit en Iran pourrait également accentuer les pressions économiques en renchérissant les prix de l'énergie**, ce qui alourdit notamment le coût de la vie pour les ménages. Les marges de manœuvre budgétaires limitées du gouvernement pour en atténuer les effets contribuent à maintenir un climat d'inquiétude et de mécontentement au sein de la population.

- **Diversification et renforcement des partenariats internationaux**

**Le Kenya poursuit le renforcement de son intégration au sein de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE)**. Les échanges commerciaux se développent grâce au dynamisme économique de la région et le développement des infrastructures de transports (ferroviaire en particulier).

**Les relations économiques et diplomatiques avec la Chine s'intensifient**, dans la continuité de la visite d'État effectuée par le président Ruto à Pékin en 2025, au cours de laquelle plusieurs accords de financement et de coopération avaient été signés<sup>11</sup>. Début 2026, le président Ruto a annoncé la finalisation d'un accord commercial, offrant à 98 % des exportations kényanes un accès en franchise de droits au marché chinois. A noter toutefois que le commerce bilatéral entre ces deux

<sup>11</sup> Lors de la visite du président Ruto à Pékin en avril 2025, environ 20 accords ont été signés avec la Chine (soit 1 Md\$ d'investissements prévus). La Chine s'est aussi engagée à reprendre le financement du prolongement de la ligne ferroviaire Mombassa-Nairobi-Naivasha jusqu'à Malaba, à la frontière avec l'Ouganda.



pays demeure fortement déséquilibré, en faveur de la Chine.

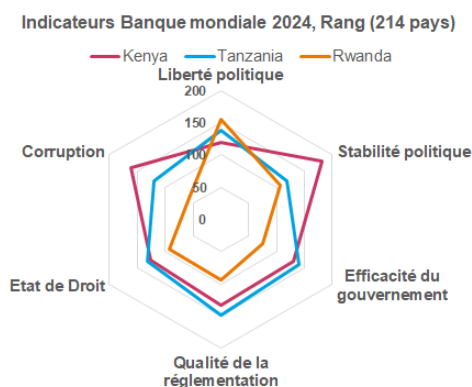
**Un partenariat stratégique pour le commerce et l'investissement est en cours de négociation avec les Etats-Unis**, tandis que **l'accord de Partenariat Économique UE–Kenya (APE)**, opérationnel depuis juillet 2024, **pourrait contribuer à redonner de l'élan aux échanges commerciaux entre l'Europe et le Kenya**.

- **Amélioration du climat des affaires**

**Le climat des affaires au Kenya s'est progressivement amélioré** grâce à l'adoption de nouvelles lois sur les entreprises et l'insolvabilité, au renforcement du cadre des partenariats public-privé et aux mesures facilitant la création d'entreprise et l'investissement dans les infrastructures<sup>12</sup>.

L'harmonisation du taux d'imposition des sociétés à 30 % pour les entreprises locales comme étrangères, ainsi que les récentes privatisations d'entreprises publiques, contribuent également à attirer davantage d'investisseurs internationaux.

**Le pays demeure par ailleurs un pôle commercial majeur en Afrique de l'Est**, soutenu par sa position géographique stratégique et un secteur financier relativement développé. Toutefois, plusieurs contraintes persistent : des procédures administratives encore complexes, un risque sécuritaire lié à la menace terroriste et, sur le plan institutionnel, une perception élevée de la corruption et une instabilité politique plus marquée que chez certains voisins, selon les indicateurs de la Banque mondiale.



Note de lecture : plus les lignes sont éloignées du centre du radar, plus le pays est dans le bas du classement.

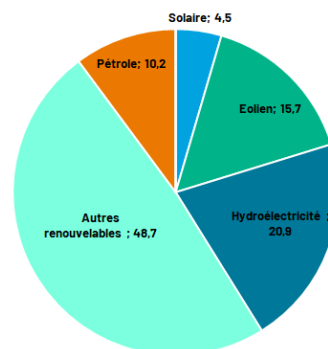
## 5. CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

**Le Kenya est très vulnérable au changement climatique, aux sécheresses en particulier.** Selon le FMI, les effets du changement climatique coûteraient en moyenne entre 2% et 2,4% du PIB/an, compte tenu de la nature de l'économie encore très dépendante du secteur agricole, du tourisme et de la faune. Les crises humanitaires induites par des longues périodes de sécheresse dans la Corne de l'Afrique, y compris dans certaines régions du Kenya, deviennent de plus en plus fréquentes.

**La principale source d'émission de GES au Kenya est le secteur agricole** (environ 40% du total) en raison notamment de l'élevage de ruminants et de pratiques telles que la fertilisation des sols. Le développement des transports conduit cependant une hausse rapide des émissions fossiles de ce secteur. La production électrique repose en revanche essentiellement sur les énergies renouvelables, la géothermie en particulier.

Parallèlement, **le Kenya ambitionne de devenir un producteur d'hydrogène vert**. Si des travaux réglementaires et techniques sont en cours, **plusieurs obstacles freinent l'émergence de projets commerciaux à court terme** (absence de cadre juridique, manque d'infrastructures adaptées, coûts d'investissement élevés et demande intérieure encore limitée).

Kenya : production d'électricité par sources, en % (2023=12,79 TWh)



Source : Ember, 2025

<sup>12</sup> Banque Mondiale



## DIRECTION DES ETUDES, DE L'EVALUATION ET DE LA PROSPECTIVE

<b>Baptiste Thornary</b>	Chef économiste	baptiste.thornary@bpifrance.fr
<b>Sabrina El Kasmi</b>	Responsable Pôle Conjoncture Macroéconomie Risque pays	sabrina.elkasmi@bpifrance.fr

### Economie Internationale et Risques Pays

<b>Anne-Sophie Fèvre</b>	<i>Afrique de l'Ouest, Afrique australe, CEI &amp; Russie</i>	as.fevre@bpifrance.fr
<b>Adriana Meyer</b>	<i>Amérique Latine, Asie du Sud &amp; Inde, Afrique de l'Est</i>	adriana.meyer@bpifrance.fr
<b>Victor Lequillier</b>	<i>MENA, Turquie, Chine, ASEAN</i>	victor.lequillier@bpifrance.fr

### Global trends, Pays Développés, Conjoncture France

<b>Laetitia Morin</b>	<i>Macroéconomie France, Europe, conjoncture PME</i>	laetitia.morin@bpifrance.fr
<b>Thomas Laboureau</b>	<i>Macroéconomie France, conjoncture ETI</i>	Thomas.laboureau@bpifrance.fr

### Disclaimer / Avertissement

This document and the information within do not create any contractual or legal binding obligation and Bpifrance reserves the right at any time and without further notice to modify its content and its form. This document and the information within it are provided for convenience and information purpose only and is in no way nor an advice, nor a recommendation, nor an offer to provide an investment service or of completion of any other operation and shall in no way be interpreted as a representation according to which an investment strategy or the completion of any other operation fits to any individual or entity. Before any decision is taken, any individual or entity is invited to seek advice from its own legal, taxation and financial advisers in order to make sure that the operation foreseen fits with its personal situation and its own aims and to make its own opinion regarding its own risk and financial analysis. This document and the information within are provided "as is" and Bpifrance disclaims all legal and other warranties, express, implied or usage of trade, including without limitation as to the accuracy, utility, completeness, fitness, of this document and the information within, nor as to the use that is made of them or the results to be obtained from decision that could be made by the individuals and entity having knowledge of them even if Bpifrance has been informed or was aware of their aim. This document and the information within are not meant to be circulated or used by any individual or entity in a country or jurisdiction where such circulation or use would be contrary to legal or regulatory obligations, or which might force Bpifrance to comply with any procedure or registration in such country or jurisdiction. The English version of this article is provided for convenience only and the French version shall prevail.

Ce document et les informations qui y figurent n'ont aucune valeur contractuelle ou juridique et Bpifrance se réserve le droit d'en modifier le contenu et la forme à tout moment et sans préavis. Ce document et les informations qu'il contient ont un but strictement informatif et ne constituent ni un conseil, ni une recommandation, ni une offre de fourniture d'un service d'investissement ou de réalisation de toute autre opération et ne doivent, en aucun cas, être interprétés comme une affirmation selon laquelle une stratégie d'investissement ou toute autre opération est adaptée à toute personne ou entité. Préalablement à toute décision chaque personne ou entité est invitée à consulter notamment ses propres conseils juridiques, fiscaux ou financiers afin de s'assurer de l'adéquation de l'opération envisagée avec sa situation particulière et ses propres objectifs et de former sa propre opinion au regard de sa propre analyse de risque et financière. Bpifrance ne garantit en aucun cas que ce document et les informations y figurant sont notamment exacts, utiles, complets, ou adaptés et ne fournit aucune garantie légale ou sur tout autre fondement, y compris expresse, implicite ou d'usage, ni concernant l'utilisation qui en est faite ou les résultats des décisions qui pourraient être prises par les personnes ou entités en ayant eu connaissance y compris si Bpifrance a été informée de leur objectif. Ce document et les informations y figurant ne visent pas à être distribués ou utilisés par toute personne ou entité dans un pays ou une juridiction où cette distribution ou utilisation serait contraire aux dispositions légales ou réglementaires, ou qui imposerait à Bpifrance de se conformer à des démarches quelconques ou obligations d'enregistrement dans ces pays ou juridictions. La version anglaise de cette clause est fournie à titre indicatif et la version française prévaut ou entité dans un pays ou une juridiction où cette distribution ou utilisation serait contraire aux dispositions légales ou réglementaires, ou qui imposerait à Bpifrance de se conformer à des démarches quelconques ou obligations d'enregistrement dans ces pays ou juridictions. La version anglaise de cette clause est fournie à titre indicatif et la version française prévaut.